

<p>Titulaire(s) de l'exercice de l'autorité parentale Nom, prénom, profession, adresse</p> <p>Qualité des titulaires de l'autorité parentale</p>	<p>Monsieur</p> <p>Profession</p> <p>Adresse</p> <p>Madame</p> <p>Profession</p> <p>Adresse :</p> <p>Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/></p>
<p>Projet</p> <p>Titre du projet</p> <p>Catégorie dont relève le spectacle ou la production <i>(spectacles d'art dramatique, lyrique ou chorégraphique, spectacles de variétés, œuvre cinématographique ou phonographique, émission radiophonique ou télévisée, etc.)</i></p> <p>Nom du rôle confié à l'enfant</p> <p>Choix du rôle (le cas échéant)</p> <p>Genre artistique</p>	<p>détailler sur papier libre</p> <p>1^{er} choix <input type="checkbox"/> 2^{ème} choix <input type="checkbox"/> 3^{ème} choix <input type="checkbox"/></p> <p>Cinéma <input type="checkbox"/> Télévision <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/></p> <p>Autre enregistrement audio-visuel <i>(préciser)</i></p> <p>Théâtre <input type="checkbox"/> Cirque <input type="checkbox"/> Comédie musicale <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/></p> <p>Musique vocale <input type="checkbox"/> Musique instrumentale <input type="checkbox"/></p> <p>Autre spectacle vivant <i>(préciser)</i></p>
<p>Emploi</p> <p>Adresse(s) précises(s) du/des lieu(x) de travail <i>(si plusieurs lieux, représentation fixe ou tournée - salles de répétitions et de représentations, lieux de tournage intérieurs ou extérieurs ou d'enregistrement sonore ou visuel, etc. mentionner les dates respectivement concernées)</i></p> <p>Nom, prénom et qualité de la ou des personnes physiques qui assureront la surveillance effective de l'enfant <i>(pendant les temps de pause et de repos et pendant les trajets)</i></p> <p>Emplois salariés précédemment occupés ou en cours</p> <p>Nom et adresse de l'agent artistique de l'enfant N° d'inscription sur le registre national</p>	<p>détailler sur papier libre</p> <p>Remplir le document annexé</p>
<p>Durée du travail</p> <p>Nombre exact ou prévisible ⁽¹⁾ de jours travaillés</p> <p>Dates exactes ou prévisibles ⁽¹⁾ des jours travaillés ⁽¹⁾ barrer la mention inutile</p> <p>Horaires de travail <i>comprenant les phases de préparation, de répétition (dont filage et générale), de déplacements, de tournage, de représentation (dont avant-première), d'enregistrement, etc.)</i></p>	<p>A détailler sur papier libre</p>

<p style="text-align: center;">Aptitude de l'enfant</p> <p>Certificat médical d'aptitude délivré par le médecin (pédiatre ou généraliste) en application de l'arrêté du 14 avril 2009</p> <p style="color: red;"><i>Certificat à joindre obligatoirement à la présente demande</i></p> <p style="text-align: right;">Avis émis</p>	<p>Date de l'examen médical _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (jj/mm/aa)</p> <p>Nom et prénom du médecin</p> <p>favorable <input type="checkbox"/> favorable sous réserves <input type="checkbox"/></p>
<p style="text-align: center;">Scolarité</p> <p style="text-align: center;">Nom et adresse de l'établissement scolaire fréquenté</p> <p style="color: red;"><i>(joindre un certificat de scolarité de l'année en cours et une attestation d'assiduité ainsi que l'avis écrit du chef d'établissement si la prestation entraîne plus de 3 jours d'absence de l'établissement scolaire)</i></p> <p style="text-align: right;">Classe fréquentée</p> <p>Dispositions prises pour assurer le suivi scolaire</p>	<div style="background-color: yellow; height: 150px;"></div>
<p style="text-align: center;">Rémunération</p> <p style="text-align: center;">Engagement par cachet (forfait)</p> <p style="text-align: center;">Engagement sur une base horaire</p> <p>Autres modes et compléments (service, droits voisins, remboursement de frais, etc.)</p> <p>La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1 et suivants du Code pénal).</p> <p style="text-align: center;">Date, cachet et signature de l'employeur ou de son représentant</p>	<p>L'enfant doit percevoir une rémunération qui respecte le SMIC horaire et le salaire minimum conventionnel applicable aux artistes adultes</p> <p>_____ € brut / cachet (préciser le nombre prévisible : _____)</p> <p>_____ € brut / heure (préciser le nombre prévisible: _____)</p> <p>À détailler sur papier libre</p> <div style="background-color: lightblue; text-align: center; padding: 10px; margin-top: 20px;">Certifié sincère et véritable</div>

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés) et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent relatives à cette demande individuelle. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant à la DDETS(PP) à laquelle cette demande a été envoyée.

Il sera procédé à une enquête administrative par les services de l'État à réception de votre demande d'autorisation, laquelle fera l'objet d'un accusé de réception. Vous serez appelé à fournir tout document et élément d'information complémentaire ou manquant. En cas de demande incomplète, le délai d'un mois au terme duquel, à défaut de décision expresse, votre demande sera réputée rejetée, sera suspendu pendant le délai qui vous sera imparti pour produire les pièces requises. Toutefois, la production de ces pièces avant l'expiration du délai fixé mettra fin à cette suspension.

La commission départementale pour l'emploi des enfants dans le spectacle est compétente pour instruire les demandes présentées par exclusivement les entreprises qui ont établi leur siège dans le département où est déposée la demande.

Lorsque le siège de l'entreprise se trouve à l'étranger ou lorsque l'entreprise n'a pas de siège fixe, la demande d'autorisation d'emploi doit être déposée auprès du préfet de Paris (unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - Pôle Protection des populations et Prévention - Commission des enfants du spectacle - 5 rue Leblanc - 75911 PARIS Cedex 15 - Tél. 01 82 52 40 00 - Télécopie : 01 82 52 47 53)

► L'instruction de la présente demande permet à la commission d'apprécier :

1°) Si le rôle proposé peut, compte tenu de ses difficultés et de sa moralité, être normalement confié à l'enfant ;

2°) Si l'enfant a déjà été ou est actuellement employé dans des activités du spectacle ou comme mannequin et à quelles conditions ;

3°) Si, compte tenu de son âge, de l'obligation scolaire à laquelle il est soumis et de son état de santé, l'enfant est en mesure d'assurer le travail qui lui est proposé. A cet effet, un examen médical pris en charge par l'employeur est réalisé par un pédiatre ou par un médecin généraliste ;

4°) Si les conditions d'emploi de l'enfant sont satisfaisantes au regard :

- des horaires de travail ;

- du rythme des représentations, notamment en ce qui concerne sa participation éventuelle à des représentations en soirée ou à plusieurs représentations au cours de la même semaine ;

- de sa rémunération ;

- des congés et temps de repos ;

- de l'hygiène, de la sécurité ;

- de la sauvegarde de sa santé et de sa moralité ;

5°) Si des dispositions sont prises en vue de lui assurer une fréquentation scolaire normale ;

6°) Si la famille de l'enfant ou les personnes qui en ont la charge sont en mesure d'exercer à son égard une surveillance efficace, notamment pendant les heures de repos et les trajets.

(article R.7124-5 du Code du travail)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

► Photocopie du livret de famille

ou copie intégrale ou extrait d'acte de naissance avec filiation

► Photocopie de la carte nationale d'identité de chacun des deux parents ou, le cas échéant, du tuteur

► Autorisation parentale écrite (*voir formulaire en annexe*) signée par les deux parents lorsqu'ils exercent conjointement l'autorité parentale, ou par celui d'entre eux qui exerce cette autorité en cas de séparation de corps, de divorce ou de veuvage, ou par le tuteur légal, le cas échéant

► Accord écrit de l'enfant, s'il est âgé de plus de 13 ans (article L.7124-2 du code du travail) (*voir formulaire en annexe*)

► Certificat de fréquentation scolaire et attestation d'assiduité

► Avis circonstancié du chef d'établissement scolaire, sur papier à en-tête, avec cachet et signature (pour plus de 3 jours d'absence)

► Certificat médical d'aptitude (article R.7124-5, 3°, du Code du travail) (*établi par un pédiatre pour les enfants âgés de moins de trois ans*) (*voir modèle annexé à l'arrêté du 14 avril 2009, JO 6 mai 2009*)

► liste des emplois précédemment ou actuellement occupés (*voir formulaire en annexe*)

► Présentation globale du projet

► Selon le cas, synopsis, scénario, texte, livret... avec identification du rôle tenu par l'enfant et permettant d'apprécier si ce rôle peut, compte tenu de ses difficultés et de sa moralité, être normalement confié à celui-ci

- ▶ Projet de contrat de travail
- ▶ Conditions de déplacement et d'accueil sur les lieux de travail (trajet, repos, repas, hébergement...)
- ▶ Modalités de surveillance effective de l'enfant, y compris pendant les temps de pause, de repos et de trajet
- ▶ Calendrier des répétitions, des représentations, des jours de tournage ou d'enregistrement, avec indication des lieux
- ▶ Horaires de travail de l'enfant pour toute la période d'emploi et durée quotidienne de la prestation, y compris temps de préparation (habillage, maquillage...) et de répétition
- ▶ Rémunérations perçues par l'enfant (principale et secondaires : structure, montant, droit voisin...)
- ▶ Si l'enfant est de nationalité étrangère, le cas échéant, photocopie de l'autorisation provisoire de travail ou, selon le cas, du visa ou du titre de séjour autorisant l'exercice d'une activité artistique
- ▶ Toute précision n'ayant pu être mentionnée dans le formulaire de demande d'autorisation d'emploi

AUTORISATION PARENTALE

L'autorisation de travail n'étant pas un acte usuel de l'autorité parentale,
l'accord et la signature des deux parents sont expressément requis

Nous soussignés,

• Monsieur (*nom, prénom*)
exerçant la profession de.....
domicilié.....
Téléphone.....

• Madame (*nom, prénom*)
exerçant la profession de.....
domiciliée.....
Téléphone.....

respectivement représentants légaux de :

l'enfant (*nom, prénom*).....
né(e) le : à
domicilié(e).....

autorisons par la présente notre enfant à participer au spectacle ou à la production intitulé-e :

.....
du.. au

dans le cadre et dans les conditions du contrat de travail conclu avec la société :

.....

Nous attestons avoir lu le synopsis, scénario, texte, livret (*barrer les mentions inutiles*) de l'œuvre de l'esprit dont il s'agit et pris connaissance de la prestation artistique qui sera personnellement exécutée par notre enfant, ainsi que du planning des répétitions, représentations ou séances de tournage ou d'enregistrement.

Autorisons M (*nom, fonctions*)
à assurer la surveillance effective de notre enfant pendant toute la période d'emploi, y compris les temps de pause, de repos, de trajet (*barrer les mentions éventuellement inutiles*).

Certifions avoir pris, en collaboration avec l'employeur, toutes mesures pour assurer les déplacements nécessaires de notre enfant pendant la période d'emploi.

Fait à.....le :

Signature
(*mère*)

Signature
(*père*)

ACCORD DE L'ENFANT âgé de plus de 13 ans

Je soussigné (e)

né(e) le

à

domicilié(e).....

déclare participer de mon plein gré en qualité de

Danse : danseur, etc.

Musique : chanteur lyrique ou de variétés, musicien, etc.

Théâtre : comédien, etc.

Cirque : acrobate, clown, funambule, trapéziste, voltigeur, etc.

Cinéma et production audiovisuelle : acteur, figurant (acteur de complément), silhouette, etc.

au spectacle vivant ⁽¹⁾ au tournage du film, du téléfilm, du vidéofilm, du court- métrage
publicitaire

à l'enregistrement de l'émission télévisée ou radiophonique, du spot publicitaire, d'une prestation de doublage, d'une captation sonore ou audiovisuelle d'un spectacle vivant

intitulé(e).....

duau.....

produit/réalisé par la société

Fait à.....le.....

Signature
(enfant)

(1) Catégories du spectacle vivant (les spectacles sportifs, les corridas et l'organisation de défilés de mannequins sont exclus) :

► **théâtre** : représentations dramatiques, lyriques ou chorégraphiques dont l'action s'organise autour d'un thème central (comédies, drames, tragédies, vaudevilles, opéras, comédie ou mélodrame lyrique, comédies musicales traditionnelles ou du type opérette, ballets classique, moderne ou folklorique, récitals de danse, théâtres de mimes, de marionnettes, etc.) ;

► **cirque** : présentation de spectacles équestres ou d'animaux dressés, exercices acrobatiques à l'intérieur d'une enceinte circulaire ;

► **concerts** : concerts symphoniques, concerts de musique légère, concerts de musique de chambre, de musique moderne, concerts et spectacles de jazz, de rock ou de musique électronique, concerts « pop » et d'une manière générale les harmonies de voix (chœurs, chorales) ou d'instruments, ou les deux ensembles ;

► **spectacles de variétés** : tours de chant, spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses ou attractions visuelles, spectacles d'illusionnistes, spectacles aquatiques ou sur glace.

Catégories du spectacle enregistré :

► **radiodiffusion** : émissions radiodiffusées ;

► **télévision** : émissions télédiffusées ;

► **cinéma** : œuvres audiovisuelles et cinématographiques ;

► **disque** : œuvres phonographique.

RÉCAPITULATIF DES PRESTATIONS ARTISTIQUES PRÉCÉDEMMENT OU ACTUELLEMENT EXÉCUTÉES PAR L'ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et adresse de l'employeur	Intitulé, genre et lieu(x) du spectacle	Période d'emploi et nature de la prestation <i>(préciser si travail de nuit)</i>	Montant des rémunérations versées <i>(à la disposition des parents)</i>	Montant du pécule <i>(consigné)</i> et N° de compte CDC	Date de l'autorisation préfectorale d'emploi <i>(et nom du département émetteur)</i>

Emploi des enfants dans le spectacle

Procédure administrative

Employeur

Projet de
contrat de travail

Représentants légaux
de l'enfant
âgé de moins de 16 ans

Si travail de nuit
(au-delà de
20 heures)

**Demande de
dérogation à
l'interdiction de
travail de nuit**
(Art. L.3163-2, R.3163-4
et R.7124-30-1)

Demande d'autorisation préalable d'emploi

Dossier individuel comprenant notamment (art. R.7124-2 du Code du travail):

- une pièce établissant l'état civil de l'enfant ;
- l'autorisation écrite de ses représentants légaux accompagnée de la liste des emplois précédemment ou actuellement occupés par l'enfant ;
- tous documents permettant d'apprécier les difficultés et la moralité du rôle qu'il est appelé à jouer ;
- toutes précisions sur ses conditions d'emploi, sur sa rémunération et sur les dispositions prises pour assurer sa fréquentation scolaire ;
- un certificat de scolarité ;
- l'avis favorable à l'emploi émis par un pédiatre ou un médecin généraliste (article R.7124-5, 3°) ;
- le cas échéant : l'accord écrit de l'enfant âgé de plus de 13 ans (art. L.7124-2) ;
- le projet de contrat de travail.

Inspecteur du travail
dont relève l'établissement
qui emploie le ou les enfants

**Direction départementale de l'emploi, du travail et des
solidarités (et de la protection des populations)**
territorialement compétente
(en raison du lieu du siège de l'entreprise)

Demande des pièces
manquantes si dossier
incomplet

Secrétariat de la commission

**Commission
départementale
consultative pour
l'emploi des enfants
dans le spectacle**

Composition :

- un magistrat chargé des fonctions de juge des enfants, **président** de la commission ;
- le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie ou son représentant ;
- le directeur départemental chargé de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant ;
- un médecin ;
- le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant.

Audition éventuelle de l'enfant
et de ses représentants légaux et/ou de l'employeur
et de toute personnes qualifiées
(articles R.7124-21 et R.7124-25)

Avis de la commission

Préfet de département

Complément
d'instruction

Refus d'autorisation

OU

**Autorisation
individuelle**

Information de la Caisse
des dépôts
et consignations

délai d'un mois
à réception d'un dossier complet

Refus implicite
à défaut de réponse du
Préfet
dans le délai d'un mois

nouveau délai d'un mois